

CHAIRE
Ivanhoé Cambridge
d'immobilier
ESG UQAM

RIODD 
Réseau International de Recherche
sur les Organisations et le Développement Durable



Appel à communications

« Quelles responsabilités pour les organisations ? »

" L'évolution du concept de bâtiment durable : pour une plus grande responsabilisation environnementale et sociale des acteurs de l'immobilier commercial et institutionnel "

La Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'École des sciences de la gestion de l'Université du Québec à Montréal (ESG UQAM) vous invite à participer à la session spéciale portant sur le thème " L'évolution du concept de bâtiment durable : pour une plus grande responsabilisation environnementale et sociale des acteurs de l'immobilier commercial et institutionnel " dans le cadre de 12ème Congrès RIODD qui se tiendra à l'université Paris Dauphine du 19 au 20 octobre 2017.

Le concept de bâtiment durable a connu un essor important au cours des deux dernières décennies. De bâtiment vert à bâtiment durable, voilà maintenant qu'on parle de bâtiment sain. Malgré l'importance des bâtiments dans nos vies, le concept de « bâtiment durable », incluant celui du « bâtiment vert » et du « bâtiment sain », demeure encore peu développé en recherche, notamment en sciences de la gestion. Ce concept requiert plus d'intérêt de la part des chercheurs afin de soutenir le développement de nouvelles connaissances permettant de mieux l'intégrer aux fondements théoriques en : gestion, finance, gestion d'immeuble, gestion des risques, planification et gestion de la ville, etc. Comment définir, mesurer et comparer le bâtiment durable ? Quelle portée accorder à ce concept ? Comment évaluer et comparer la performance des bâtiments durables ? Comment ces mesures s'intègrent-elles en investissement responsable ? Comment ces connaissances peuvent-elles être mieux prises en considération dans les processus de prise de décision des gestionnaires et des autres acteurs de l'immobilier, des villes ainsi que des gouvernements ?

Le thème de cette session fait appel à des chercheurs de toutes les disciplines des sciences de la gestion et des sciences sociales. Les propositions de communication doivent viser des innovations théoriques ou pratiques applicables aux immeubles commerciales et institutionnels associés à un des thèmes suivants :

- les indicateurs, les mesures, les certifications et les méthodes d'évaluation appliqués au bâtiment durable ;
- les impacts économiques, sociaux, environnementaux, incluant les enjeux de santé, sur les occupants et les usagers des immeubles, sur les voisins, le quartier, la ville ;
- les impacts, les enjeux et les défis au niveau de la valorisation des bâtiments durables et sur les modèles d'affaires, des assureurs, des financiers et des investisseurs ;
- les impacts de la réglementation concernant le bâtiment durable, notamment celles sur la construction et sur l'usage des bâtiments, des politiques municipales, nationales et internationales, de bonnes pratiques ou de « Soft Laws » ;

- la responsabilité des propriétaires d'immeubles ainsi que celle des locateurs, des entreprises, des employeurs et des autres parties associées à la qualité du bâtiment et des quartiers durables ;
- les liens à faire avec la gouvernance, la responsabilité sociale et la gestion des risques ESG des entreprises ;
- l'investissement responsable et le financement responsable du bâtiment durable.

L'innovation et le développement de nouvelles connaissances dans ce domaine constituent un important enjeu qui touche autant les individus que les entreprises et les autres types d'organisation, du secteur privé ou du secteur public, incluant les gouvernements, leurs législateurs et les organismes de contrôle. En conséquence, l'objectif principal de cette session est de faire le point sur les nouvelles connaissances scientifiques dans le domaine du bâtiment durable et de discuter de leurs impacts sur la responsabilisation des acteurs de l'immobilier.

Modalités pour le dépôt d'une proposition de communication

L'appel à communications est ouvert aux universitaires et aux praticiens impliqués dans des disciplines pertinentes comme la gestion immobilière, le génie, le design, l'architecture, les études urbaines, le management, la stratégie, la gouvernance et la gestion des risques, les sciences comptables, la sociologie, l'économie, les sciences politiques, le droit, la finance, l'évaluation immobilière, etc.

Les propositions de communication doivent respecter le formulaire type de proposition, incluant :

1°) Présentation du (ou des) communicant(s)

- Nom :
- Prénom :
- Institution (Laboratoire et université) :
- Adresse professionnelle :
- Membre du RIODD :
- Téléphone :

- Courriel :

2°) Titre précis de la communication (français et anglais) :

3°) Résumé en français et en anglais (10 lignes max.) et cinq mots-clés (en français et en anglais) (en français et en anglais).

4°) Plan détaillé de la communication (1 page maximum)

5°) Synthèse en français de la communication présentant précisément (en trois pages maximum) :

- quelle est la question de départ posée ?
- quelle idée-force ou quelle thèse est défendue ?
- quelle problématique est mobilisée (et les éléments théoriques ou conceptuels sur lesquels elle s'appuie) ?
- quel état de l'art est supposé ?
- quelle méthodologie est suivie (dans le cas d'une communication s'appuyant sur une enquête) ?

6) Bibliographie (entre 10 et 15 références fondamentales pour la communication) présentée suivant les normes académiques de la Revue de l'Organisation Responsable.

Présentation

Les interventions retenues seront présentées lors du colloque sous forme de communication orale appuyée par une présentation PowerPoint.

Critères de sélection

Les communications seront analysées en fonction de leur pertinence avec les thèmes décrits ci-avant. Les communications retenues doivent proposer une synthèse des connaissances développées en bâtiment durable ou présenter des éléments innovateurs reliés au bâtiment durable. Elles peuvent notamment concerner des études et des réflexions sur les normes, les certifications et l'analyse de leurs impacts, tant du point de vue des promoteurs immobiliers, des

gestionnaires d'immeubles, des évaluateurs, des financiers, des assureurs et des investisseurs. Les études peuvent aussi viser le point de vue gouvernemental.

Les communications déposées seront évaluées par 3 des membres du comité scientifique. Les critères d'évaluation sont :

- (1) la pertinence du sujet par rapport aux thèmes du colloque ;
- (2) le caractère innovateur de la proposition ;
- (3) la contribution scientifique ;
- (4) la qualité de la présentation.

Une attention et une aide particulière seront accordées aux projets de communication des étudiants au doctorat afin de faciliter leur participation.

Les auteurs des communications retenues seront avisés par le comité.

Les communications retenues seront rassemblées dans un recueil des actes de communication qui sera déposé sur le site web de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM. Les auteurs des propositions retenues devront faire parvenir au comité d'organisation une brève présentation de leur cv avant le 15 septembre 2017.

Pour toute demande d'information additionnelle, contactez le comité d'organisation à l'adresse courriel suivante : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca.

Calendrier

Les propositions devront être envoyées au plus tard le 15 juin 2017 par courriel à l'adresse suivante : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca.

Tous les candidats, que leur proposition soit retenue ou soit refusée, seront avertis avant le 1er juillet 2017.

Membres du comité d'évaluation :

- Andrée De Serres, Ph.D., professeure et titulaire de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : chaire.ivanhoecambridge@uqam.ca.
- Hélène Sicotte, Ph.D., professeure, Département de management et technologie et membre du comité scientifique de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : sicotte.helene@uqam.ca.

- Pierre Romelaer, Ph.D., professeur émérite, Université Paris Dauphine.
- Benoit Robert, Ph.D., professeur titulaire et directeur du Centre Risque et performance, Département de mathématique et de génie industriel de l'École Polytechnique de Montréal : benoit.robert@polymtl.ca.
- Alain Coën, Ph.D., professeur, Département de finance et membre du comité scientifique de la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM : coen.alain@uqam.ca.
- Arnaud Simon, maître de conférence, Université Paris Dauphine.

Conditions de participation

Si votre proposition est retenue, vous devrez vous inscrire au 12^{ème} Congrès de RIODD. Pour toutes informations sur les modalités pratique du 12^{ème} Congrès de RIODD, merci de consulter le site : <http://riodd.net/>. Nous comptons vivement sur votre participation et nous demeurons à votre entière disposition pour toute information complémentaire.

Au plaisir de vous lire,

Les co-organisateur

Andrée De Serres, titulaire, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM

Et

Ahmed Dridi, Ph.D., chercheur, Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier ESG UQAM